

relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS qui devraient être applicables dans l'Union européenne et appliquées par la société pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, tels que décrits dans la note 1 de l'annexe et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe :

— qui expose les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport ;

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris, le 6 septembre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Mazars & Guérard :
PHILIPPE CASTAGNAC,
ISABELLE MASSA ;

Ernst & Young Audit :
BRUNO PERRIN.

97408

SONOPAR PARTICIPATIONS (Capital détenu à 99,99 % par NRJ Group.)

Société anonyme au capital de 7 878 565,18 €.

Siège social : 22, rue Boileau, 75016 Paris.

409 112 950 R.C.S. Paris.

Exercice social : du 1^{er} octobre 2003 au 30 septembre 2004.

Les comptes annuels, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2005, ont été publiés dans le journal « Affiches Parisiennes » daté des 13 et 14 septembre 2005.

97351

SPAFICA (Capital détenu à 99,98 % par Natexis Banques populaires.)

Société anonyme au capital de 685 264 €.

Siège social : 115, rue Montmartre, 75002 Paris.

327 257 937 R.C.S. Paris.

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005, ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 15 septembre 2005.

97414

SYSTAR

Société anonyme au capital de 3 070 345,8 €.

Siège social : 171, bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex

329 222 806 R.C.S. Nanterre.

Exercice social : du 1^{er} juillet au 30 juin.

Chiffre d'affaires et résultat consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

(En milliers d'euros)	Exercice 2004/2005	Exercice 2003/2004
Chiffre d'affaires consolidé	11 717	11 468
Résultat opérationnel	586	490
Résultat net consolidé part du groupe	1 326	162

97434

TOTAL CHIMIE

(Capital détenu directement à 99,9 % par Total S.A.)

Société anonyme au capital de 930 258 013 €.

Siège social : 2, place de la coupole, La Défense 6, 92400 Courbevoie.

692 004 807 R.C.S. Nanterre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 27 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 13 septembre 2005.

97327

ZODIAC

Société anonyme au capital de 10 763 048,40 €.

Siège social : 2, rue Maurice Mallet, 92137 Issy-les-Moulineaux.

729 800 821 R.C.S. Nanterre. — APE : 741 J.

Exercice social : du 1^{er} septembre au 31 août.

Chiffre d'affaires comparé du groupe.

(Estimation en milliers d'euros.)

	2004/2005	2003/2004	Variation
Premier trimestre	(*) 381 332	321 434	+ 18,6 %
Deuxième trimestre	(**) 434 396	363 417	+ 19,5 %
Troisième trimestre	(**) 511 285	451 352	+ 13,3 %
Quatrième trimestre	(**) 506 011	432 139	+ 17,1 %
Total consolidé des 4 trimestres	(**) 1 833 024	1 568 342	+ 16,9 %

(*) Le chiffre d'affaires inclut celui d'Evac, de PSA, d'Icore, de Vogue et Avox et exclut celui de Faure Herman.

(**) Le chiffre d'affaires inclut celui d'Evac, de PSA, d'Icore, de Vogue, d'Avox et Polaris et exclut celui de Faure Herman.

A périmètre et taux constants le chiffre d'affaires enregistre une croissance de 9,1 %.

97347